

Etaient présents :

Etaient présents :

Représentants de parents d'élèves : Mmes Moreau, Pruchon, Boiton, Pontillon, Lemaître, Auclair, Perchaud et Monsieur Riautet, Clairand.

Enseignantes : Mmes Drieux, Appelghem, Gorgeon, Desbordes, Paulien, Baudin.

Municipalité : M. Foulatier, maire de Velles et M. Robert Guéniau (adjoint municipal).

DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale): M. Antoine Compin.

Conviés mais excusés : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale : M. Rouyer, Mmes Brochet et Mme Boiton . (parent délégué)

1. Bilan fête de Noël :

On compte environ 1134,00 € de bénéfices contre 1140 € l'année précédente.

Constats :

- Les grilles de loto se sont très bien vendues ;
- Il n'y avait pas assez de personnes pour les gâteaux (même constat que l'an passé) ;
- Le passage à une seule salle a été vécu positivement, une ambiance plus détendue, des enfants moins bousculés et qui ont pu voir l'intégralité du spectacle.

La bourse aux vêtements, jouets, matériel de puériculture n'aura lieu pas lieu en Avril.

2. Nouvelle initiative :

L'année dernière, des sacs en tissu ont été vendus par classe pour financer les sorties scolaires.

Après vote des représentants de parents, ce seront des boîtes « à bazar » qui seront proposées (une par classe) à la vente au prix de **6,50 euros** la boîte (6 euros la boîte à partir de 3 boîtes achetées).

3. Travaux dans l'école :

La municipalité est remerciée pour :

- Une fenêtre réparée en CM,
- Un porte-manteau installé dans les toilettes des enseignants,
- La porte de communication entre les toilettes et la classe de Mme Appelghem a été réparée.

4. DUERP ET REGISTRE DE SANTE ET SECURITE :

Lecture du DUERP et du RRST : aucun problème n'a été pointé.

5. Projet d'école :

Rappel du nouveau projet d'école qui a été élaboré pour la période 2016-2019.

Voici les deux axes :

✓ **Mieux vivre ensemble : « Des principes pour vivre avec les autres »**

Des réunions de Délégués ont été mise en place pour réfléchir à différents problèmes que rencontrent les enfants. Les règlements écrits par les élèves en période 1 ont été lus dans les classes et affichés dans la cour.

Les ateliers coopératifs (tous les niveaux mélangés) ont de nouveau eut lieu le mercredi 14 décembre.

✓ **« Favoriser l'immersion des élèves dans l'univers artistique afin de les familiariser »**

Il y a eu la Fête de NOEL.

Le 1^{er} juin, l'école ira écouter un concert au château de Nohant.

6. Coopérative scolaire :

Les comptes ont été arrêtés en février 2016 avec un solde créditeur de **4 161 euros** environ.

7. Evénements :

- Les élèves de CE2/CM1/CM2 participent au **concours d'orthographe et au Rallye mathématiques (UDDENI)** ;
- Dans le cadre de leur **projet de communication intergénérationnelle** avec le « club de l'amitié » de Velles, les classes de **GS / CP et CP/CE1** ont reçu les personnes âgées pour partager la galette le mardi 7 Février à la salle des fêtes.
- **Spectacle Duval** pour toutes les classes **le 20 mars** (le thème = « l'eau ») ;
- **Piscine** : le cycle piscine pour les CE2/CM1/CM2 débute **le lundi 03 avril** (14H00 à 14h40) ;
- **Sécurité routière** à l'école **au mois de mai** pour les CM2 ;
- **Sortie de fin d'année** à Nohant toute l'école pour écouter un concert (thème de la musique) ;

8. Questions diverses =

Les élèves, au cours de leur scolarité, ont un suivi infirmier (Médecine scolaire) en MS (PMI d'Ardentes), en GS et en CE2 (infirmière de secteur).

« La mission de l'infirmier/ière de l'éducation nationale s'inscrit dans la politique générale de l'éducation nationale qui est de contribuer à la réussite des élèves et des étudiants. Elle permet de détecter précocement les difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité. L'infirmier-ière participe à l'accueil et l'accompagnement de chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques liés à sa santé physique ou psychique. Il-elle participe plus largement à la politique du pays en matière de prévention et d'éducation à la santé, et de lutte contre les inégalités sociales.

Un parent d'élèves a posé la question sur le caractère obligatoire de ces examens.

RAPPEL = Les enfants auront le pont de **l'Ascension le vendredi 26 mai 2017.**

BLOG : <http://ec-velles.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>;

Séance levée à 19h15.